



**Syndicat  
CGT  
Renault Cléon**

Site CGT Cléon :  
[cgtrenaultcleon.fr](http://cgtrenaultcleon.fr)

- Prime de participation?
- Mobilisation générale.
- Le PDG de CRIT se goinfre.

Mardi 22 janvier 2019

## **Un scandale de plus?**

**Où est notre prime de participation aux bénéfices?** *(à ne pas confondre avec l'interressement aux résultats financiers versé en mars)*



site Facebook  
CGT.

Régie par le Code du Travail, la participation aux bénéfices est un dispositif légalement obligatoire pour toutes les entreprises d'au moins 50 salariés. Une entreprise qui emploie au moins 50 salariés est tenue de lancer la négociation d'un accord de participation aux bénéfices.

Si aucun accord n'est conclu, **la participation est mise en place de force dans le cadre d'un « régime d'autorité » imposé à l'entreprise**. Renault a fait 5.114 milliards d'euros de bénéfices nets en 2017 et pourtant nous n'avons pas touché de prime de participation aux bénéfices, alors que c'est « obligatoire » !!!

**La cause : un montage juridico-financier dans la structure de Renault, qui permet à la direction de ne pas verser de participation aux salariés.**

Les salariés doivent interpeller la direction sur cette affaire, nous ne pouvons plus accepter qu'une minorité se goinfre au détriment de ceux qui produisent les richesses !!!

**La honte : le PDG de CRIT intérim, Claude Guegj, à touché 34,7 millions d'€ de dividendes en 2018, pour les intérimaires c'est 0. Les intérimaires aussi doivent aller chercher leur dû !!!** (Voir deux dernières pages de ce tract).

## Macron à Grand Bourgtheroulde : ville assiégée !!!

Une débauche de «forces de l'ordre» pour accueillir le roi Macron. Il a visiblement peur de la foule et surtout pas envie de rencontrer des gilets jaunes ou des manifestants CGT...

Son seul but, c'est de tenter de gagner du temps avec «le grand débat», une mascarade, puisqu'il le dit lui même, «je garde le cap» !!!

Manifestants CGT bloqués à 5 Km de bourgtheroulde ça c'est du dialogue !!!



## Manifestation gilets jaunes/CGT à Rouen le samedi 19.

Le mouvement de colère ne devait pas passer les fêtes, en tous cas le gouvernement en rêvait, beaucoup parlaient déjà du mouvement des gilets jaunes au passé.

**Le retour à la réalité pour tout ce petit monde est brutal : non seulement la colère n'a pas disparu, mais le mouvement s'est encore renforcé.**



**Partout en France, des cortèges gilets jaunes/CGT se sont retrouvés pour manifester ensemble contre la politique du gouvernement et exiger une augmentation du pouvoir d'achat.**

**Ce n'est qu'un début, nous allons continuer !!!**

## 49,5 MILLIONS D'€ POUR LES ACTIONNAIRES, 0€ POUR LES INTÉRIMAIRES, LA JUSTICE SOCIALE N'EXISTE PAS CHEZ CRIT !

La colère des gilets jaunes est l'expression d'une crise du pouvoir d'achat et d'un ras-le-bol de la population française. Salaires trop bas, transports et loyers trop chers. Les travailleurs et leurs familles, les retraités, les étudiants : plus personne ou presque ne s'en sort.

Chez CRIT, c'est le même constat. Des salaires au ras des pâquerettes, une précarité galopante et une direction sourde aux revendications des salariés !

La direction de CRIT s'est, une nouvelle fois, livrée à une parodie de négociations en décembre sur l'augmentation des rémunérations et des primes des salariés intérimaires et permanents, refusant toutes les revendications légitimes que la CGT proposait. Juste a-t-elle concédé une prime « CICE » de 1200€ brut aux salariés permanents, refusant de la verser aux salariés intérimaires.

Quel mépris pour les 40 000 intérimaires de CRIT, qui créent les richesses par leur travail et qui rapportent la plus grande partie des 50 millions d'€ de CICE touché par l'entreprise chaque année (6% de la masse salariale).



Pourtant l'argent est bien là chez CRIT. Et les chiffres donnent le tournis :

- **Plus de 200 millions d'€ versés par l'état** grâce à vos impôts à l'entreprise au titre du CICE.
- 203 millions d'€ de réserves dans les caisses de CRIT
- **49,5 millions d'€ de dividendes versés cette année aux actionnaires du groupe CRIT** en juin 2018 (83 % de chiffre d'affaires du groupe est réalisé dans le travail temporaire)
- **36,5 millions d'€ de dividendes versés à la famille Guedj**, propriétaire du groupe CRIT à 74%, dont 34,7 millions d'€ au PDG du groupe CRIT, Claude Guedj

**et 0 € à l'arrivée pour les salariés intérimaires...**

**DANS QUEL MONDE VIVENT CES GENS LÀ ?**

**QUAND ALLONS-NOUS, TOUS ENSEMBLE, FAIRE CESSER CE SCANDALE ?**

Si le versement de 49,5 millions d'€ de dividendes aux actionnaires de CRIT est légal, il est cependant totalement immoral, surtout quand ces mêmes actionnaires, qui ne paieront même plus l'ISF, refusent d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés qui sont, par leur travail, les seuls artisans de la bonne santé financière de l'entreprise. Ces injustices ne sont plus tolérables. Cette surexploitation doit cesser immédiatement.

La CGT CRIT, avec les syndicats CGT des entreprises utilisatrices vous appelle à entrer dans l'action en janvier 2019. Discutez-en avec vos collègues de travail, avec les délégués CGT des entreprises utilisatrices. Organisez-vous avec la CGT et, tous ensemble, exigeons une juste répartition des richesses que nous produisons, une prime de 1200 € net, des augmentations de salaires et une prime de transport de 150 € par mois pour tous les salariés intérimaires et permanents de CRIT !

# APPEL À L'ACTION ET À LA GRÈVE DÈS JANVIER 2019, SALARIÉS INTÉRIMAIRES ET PERMANENTS DANS LES USINES, SUR LES CHANTIERS, DANS LES BUREAUX, SUR TOUS LES LIEUX DE TRAVAIL, MOBILISONS-NOUS !

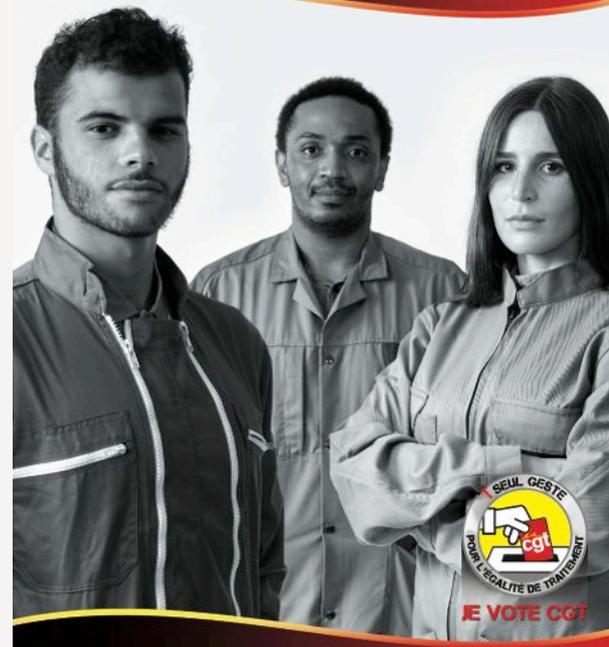
Les annonces gouvernementales sur l'abandon des hausses de taxes sur les carburants et sur le prix de l'électricité et du gaz sont une première réponse à la mobilisation des gilets jaunes, à laquelle de nombreux salariés intérimaires ont participé.

Ce 1<sup>er</sup> recul montre que la mobilisation et la lutte payent et doivent s'étendre : il faut s'organiser afin d'être efficaces pour faire aboutir les revendications portées depuis des années par la CGT et les travailleurs, et les transformer en droits.

## EXIGEONS :

- + UNE PRIME DE 1 200 € POUR TOUS LES SALARIÉS DE CRIT
- + UN SALAIRE MINIMUM À 1800 € BRUT
- + L'AUGMENTATION DES SALAIRES, DES PENSIONS, DES PRESTATIONS ET MINIMAS SOCIAUX
- + L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
- + L'AUGMENTATION DES IFM (INDEMNITÉS DE FIN DE MISSION)
- + L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL
- + UNE PRIME DE TRANSPORTS DE 150 € PAR MOIS
- + UN SALAIRE DE REMPLACEMENT INTÉGRAL EN PÉRIODE D'INTERMISSION
- + L'ARRÊT DE LA CASSE DE L'ASSURANCE CHÔMAGE ET DE NOS DROITS SOCIAUX

L'Avenir  
se construit  
ENSEMBLE



**LA CGT CRIT APPELLE TOUS LES SALARIÉS INTÉRIMAIRES ET PERMANENTS À FAIRE GRÈVE ET À PARTICIPER ACTIVEMENT À TOUTES LES ACTIONS QUI SERONT ORGANISÉES EN JANVIER DANS LES ENTREPRISES UTILISATRICES ET DANS LES TERRITOIRES.**

Contacts : [cgtcrit@gmail.com](mailto:cgtcrit@gmail.com) • Marie : 07 60 25 40 47 • Féridé : 06 89 31 45 40 • @CGTCRIT



## BULLETIN DE SYNDICALISATION

Bulletin à compléter et à renvoyer à l'adresse suivante : CGT CRIT, CASE 460, 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex

Mme/Mlle/M. (Nom et prénom) .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° tél. : ..... E-mail : .....

Le ..... / ..... / .....

Signature :